

Matrice de suivi des déplacements – Mali (Octobre 2013)

Introduction

Le conflit qui a affecté les régions nord du Mali en 2012 a provoqué d'importants déplacements de populations tant à l'intérieur du territoire malien que vers les pays limitrophes.

Afin de mieux appréhender ces mouvements de populations et fournir des données précises et actualisées aux partenaires humanitaires, l'OIM a débuté en juin 2012 son programme de matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking Matrix en anglais -DTM). Le programme DTM qui vise à établir un profil des ménages déplacés suit la méthodologie approuvée par la Commission Mouvement de Populations (CMP), sous-groupe du Cluster Protection

Entre septembre 2012 et juin 2013, l'OIM a mené des opérations d'enregistrement des ménages déplacés dans les régions de Bamako, Kayes, Ségou, Sikasso, Koulikoro et Mopti. Des évaluations ont également été conduites dans l'ensemble des communes des régions de Gao, Tombouctou et Kidal afin d'obtenir des estimations concernant les personnes déplacées vivants dans ces zones. Les données collectées dans les régions nord seront complétées au travers des évaluations des besoins qui sont actuellement menées en collaboration avec des partenaires locaux dans les régions de Gao et Tombouctou.

En parallèle, et suite à l'intervention militaire de janvier 2013, des points de suivi des mouvements de populations (Flow Monitoring Points / FMPs) ont été établis dans les points d'entrée et de transit majeurs des villes de Bamako, Mopti, Tombouctou et Kidal. Ces points visent à faire le suivi régulier des mouvements de personnes déplacées dans le pays.

Eléments clés

- **45 526** ménages (**283 726** personnes) enregistrés et évalués par l'OIM à Bamako, Mopti, Koulikoro, Kayes, Sikasso, Ségou, Gao, Tombouctou et Kidal.
- Dans les régions sud, la commune de Bamako accueille le plus grand nombre de ménages déplacés : 67 250 individus. Au nord, le nombre le plus élevé de déplacés se trouve à Gao : 47 562 ménages
- La majorité des déplacés enregistrés dans les régions sud viennent des régions de Tombouctou (50% des ménage enregistrés) et de Gao (40% des ménages enregistrés).
- 95 % des ménages ont exprimé avoir au moins un besoin.
- 84 % des ménages interrogés lors de l'enquête d'intention de retour déclarent vouloir rentrer dans leurs régions d'origine.



Opérations de vérification Bamako_octobre 2013

Méthodologie

Les activités de la DTM sont basées sur la méthodologie approuvée par la Commission Mouvement de populations.

Enregistrement :

- **Formation.** La formation des équipes en charge de la prise de données a lieu par groupe de 20 à 30 personnes. Les formations sont menées par les membres de l'OIM. Les superviseurs et enquêteurs de l'OIM, les membres de la Direction Nationale du Développement Social ainsi que les représentants de la Direction Générale de la Protection Civile sont les cibles privilégiées de ces sessions qui incluent notamment : les objectifs de la DTM, la méthodologie, les outils de collecte de données, ainsi que des informations concernant la collecte et la protection de données. Des personnes déplacées font également partie de ces sessions et sont intégrées aux équipes d'enregistrement.
- **Communication.** Des campagnes de communication sont mises en œuvre afin d'informer les populations déplacées sur la date et l'objectif des enregistrements. L'équipe de l'OIM travaille en collaboration étroite avec les maires, chefs de quartiers et crieurs publics afin de faire parvenir les messages clés aux populations déplacées.
- **Collecte des données.** La collecte de données se fait selon une approche communautaire et inclue les membres de la Direction Nationale du Développement Social, de la Direction Générale de la Protection Civile ainsi que des personnes déplacées.

La collecte de données se réalise en trois étapes :

1. Evaluation au niveau des communes : Une évaluation au niveau des communes où ont été identifiées des personnes déplacées et/ou retournées est réalisée au travers d'entretiens auprès d'informateurs clés (maire, représentants des personnes déplacées) et de visites terrain. Ces évaluations permettent de confirmer la présence de personnes déplacées/retournées dans ces communes, d'identifier les quartiers où se trouvent ces personnes ainsi que de collecter des informations concernant les services fournis, les besoins et l'assistance délivrée.
2. Evaluation au niveau des quartiers : Une évaluation au niveau des quartiers où ont été identifiées des personnes déplacées et/ou retournées est réalisée au travers d'entretiens auprès d'informateurs clés (chefs de quartiers/fractions/bandes, représentants des personnes déplacées et retournées, officiels locaux etc) et de visites terrain. Ces évaluations permettent de confirmer la présence de personnes déplacées/retournées dans ces quartiers ainsi que de faire état des services fournis, des besoins, de l'assistance délivrée, des problèmes de sécurité ainsi que des besoins en terme d'emploi.
3. Enregistrement des ménages déplacés : L'enregistrement des ménages déplacés se fait au travers d'un entretien individuel avec le chef de ménage. Des données telles que le nombre de membres du foyer, leurs profils et vulnérabilités, l'historique des déplacements, l'assistance et les besoins sont collectées durant cette étape.

Il est à noter que pour la collecte de données dans les régions de Gao, Tombouctou et Kidal, seules les étapes 1 et 2 ont été réalisées.

- **Saisie des données.** Les données DTM sont contrôlées lors de la prise d'information sur le terrain ainsi que lors du traitement des fiches d'enregistrement. La saisie des données est réalisée de façon régulière par vingt agents de saisie sous la supervision de l'officier de base de données. Un contrôle de qualité des données est réalisé régulièrement afin d'éviter les doublons et les erreurs de saisie.
- **Mise à jour des données :** Des opérations sur le terrain sont menées de façon régulière afin de vérifier la présence des personnes enregistrées. Ces vérifications se font de façon ponctuelle mais également au travers d'agents permanents basés dans l'ensemble des régions du pays.

Points de suivi des mouvements de populations/Flow monitoring Points (FMP) :

- **Formation** : Comme pour l'enregistrement, les équipes déployées aux points FMP sont composées d'agents OIM, de membres de la Direction Générale du Développement Social ainsi que de la Direction Générale de la Protection Civile. Ces équipes ont été formées sur la méthodologie employée pour cet exercice ainsi que sur l'utilisation du questionnaire utilisé.
- **Collecte des données** : Les équipes FMP sont placées dans certains lieux d'entrée et de transit clés tels que les gares routières et fluviales. Le recensement des personnes déplacées se rendant du sud vers nord ou du nord vers le sud se fait généralement à l'intérieur des moyens de transport empruntés par ces personnes (bus ou pinasses).
- **Saisie des données** : Les données FMP sont vérifiées par les superviseurs terrain avant d'être transmises aux officiers de base de données en charge de leur saisie.

Cet exercice n'a pas vocation à être exhaustif mais agit comme un système d'alerte précoce, notamment en cas de déplacements massifs et soudains de populations.

Evaluation des besoins:

- **Formation**: Les formations pour les évaluations des besoins sont menées par des représentants de l'OIM dans les régions de Gao et Tombouctou. Ces formations sont effectuées au profit des membres des ONGs partenaires en charge de la collecte des données ainsi que des agents de la Direction Nationale du Développement Social et de la Direction Générale de la Protection Civile.
- **Collecte des données** : Ces évaluations sont menées dans des villages présélectionnés et identifiés comme prioritaires des régions de Gao et Tombouctou. Cet exercice est réalisé par le biais d'ONG partenaires implantées de longue date dans les zones concernées.
- **Saisie des données** : Les données collectées sur le terrain seront vérifiées puis entrées dans la base de données OIM. Ces données seront mises en commun avec les partenaires qui réalisent des évaluations similaires au nord afin de permettre une analyse commune des besoins identifiés dans ces régions.

Résultats

Ce rapport présente les résultats des évaluations menées par l'OIM durant la période de juin 2012 à octobre 2013.

Le nombre total de personnes déplacées identifiées dans les différentes régions du Mali s'élève à 283 726 personnes. La diminution du nombre de personnes déplacées par rapport aux données DTM du mois de juillet 2013 (334 550 personnes) est due aux opérations de mise à jour organisées par l'OIM et ses partenaires. En effet, des opérations sur le terrain, durant lesquelles la présence physique des personnes déplacées est vérifiée, ont été effectuées à Mopti (juin), Kayes (aout), Ségou (septembre), Bamako (octobre), Gao (octobre) et Tombouctou (octobre). En parallèle l'OIM travaille avec les partenaires qui œuvrent auprès des personnes déplacées afin d'obtenir des informations concernant les personnes qui sont rentrées de façon définitive dans leurs régions d'origine.

A. Localisation des personnes déplacées.

Dans les régions sud (Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti et Bamako), la commune de Bamako abrite le plus grand nombre de personnes déplacées (67 250 individus), suivi de la région de Mopti (29 722 individus) et de celle de Ségou (24 442 individus). Comme évoqué précédemment, la diminution du nombre de personnes déplacées dans les régions sud (191 040 individus en juillet 2013/154 282 individus en octobre 2013) est due aux opérations de vérification menées sur le terrain par l'OIM en collaboration avec la Direction Nationale du Développement Social et la

Direction Générale de la Protection Civile. Les résultats de ces opérations semblent confirmer la tendance au retour même si la destination finale des personnes déplacées reste difficile à vérifier.

Au nord, le plus grand nombre de déplacés a été identifié dans la région de Gao (47 562 personnes), suivie de celle de Tombouctou (45 082 personnes). En comparaison des estimations pour les régions de Gao et Tombouctou, le nombre de déplacés identifiés à Kidal (36 800) s'explique sans doute par la faible densité de population dans cette région.

Il est à noter que les chiffres donnés pour les régions nord (Gao, Kidal et Tombouctou) sont des **estimations** qui visent à donner un aperçu du nombre de déplacés dans chaque région mais qui ne fournissent pas le même degré de précisions que les enregistrements effectués dans les régions sud.

Voir le tableau ci-dessous et la carte 1 en annexe.

Région	Nombre de ménages	Nombre d'individus	Taille moyenne du ménage
Bamako	9 131	67 250	7
Kayes	431	2 111	5
Koulikoro	3 155	23 500	7
Mopti	5 418	29 722	5
Ségou	4 410	24 442	5
Sikasso	1 256	7 257	6
Gao	7 483	47 562	6
Kidal	7 795	36 800	5
Tombouctou	6 447	45 082	7
TOTAL	45 526	283 726	6

Tableau 1 : Répartition des ménages et individus déplacés selon les régions

A Bamako, et comme noté dans les rapports DTM de mai et de juillet 2013, les communes V, I et VI continuent d'héberger le plus grand nombre de personnes déplacées.

Voir le tableau ci-dessous et la carte 2 en annexe.

Région	Commune	Total Ménages	Total Individus	Moyenne Ménages
Bamako	Commune I	1 894	16 210	8
	Commune II	868	4 574	5
	Commune III	1 234	7 898	6
	Commune IV	946	6 191	6
	Commune V	2 195	16 470	7
	Commune VI	1 994	15 907	8
BAMAKO TOTAL		9 131	67 250	7

Tableau 2 : Répartition des ménages et individus déplacés à Bamako.

Dans les régions sud, la majorité des ménages déplacés enregistrés vit en location (68%) tandis que 26% de ces ménages vivent en famille d'accueil. L'augmentation du pourcentage des ménages vivant en location par rapport aux données émises au début de la crise (63% selon le rapport DTM de novembre 2012) s'explique sans doute par l'incapacité des familles d'accueil à faire face, pendant une longue période, à l'arrivée de nouveaux membres au sein de leurs foyers et à l'obligation pour les familles déplacées de louer une maison.

Region d'arrivée	Ménage	Inconnu	Autre	Camp planifié/Spontané	Communauté/Centre d'accueil	Famille d'accueil	Maison louée
Bamako	9 131	320	102	44	29	2 374	6 262
%	100%	3,50%	1,12%	0,48%	0,32%	26%	68,58%
Ségou	4 410	200	79	9	14	1 502	2 606
%	100%	4,54%	1,79%	0,20%	0,32%	34,06%	59,09%
Sikasso	1 256	72	10	3	1	313	857
%	100%	5,73%	0,80%	0,24%	0,08%	24,92%	68,23%
Koulikoro	3 155	77	53	7	24	579	2 415
%	100%	2,44%	1,68%	0,22%	0,76%	18,35%	76,55%
Kayes	431	24	5	1	10	206	185
%	100%	5,57%	1,16%	0,23%	2,32%	47,80%	42,92%
Mopti	5 418	155	61	35	47	1 333	3 787
%	100%	2,86%	1,13%	0,65%	0,87%	24,60%	69,90%
TOTAL GÉNÉRAL	23 801	848	310	99	125	6 307	16 112
%	100%	3,56%	1,30%	0,42%	0,53%	26,50%	67,69%

Tableau 3 : Répartition des ménages selon l'endroit et la région de déplacement

B. Lieu d'origine

La grande majorité des déplacés enregistrés dans les régions sud proviennent de Tombouctou (49% des ménages enregistrés), de Gao (38% des ménages) et de Mopti (8 % des ménages).

Lieux d'enregistrement	Région d'origine						Total
	Inconnu	Gao	Kidal	Mopti	Ségou	Tombouctou	
Bamako	103	3 454	203	240	6	5 125	9 131
Ségou	151	1 280	248	286	6	2 439	4 410
Sikasso	40	747	43	58	2	366	1 256
Koulikoro	32	1 460	86	89	0	1 488	3 155
Mopti	152	1 970	81	1 114	3	2 098	5 418
Kayes	14	212	41	36	2	126	431
TOTAL GÉNÉRAL	492	9 123	702	1,823	19	11 642	23 801
% régions d'origine	2,1%	38,3%	3%	7,7%	0%	48,9%	100%

Tableau 4 : Répartition des ménages selon le lieu d'enregistrement et d'origine

Le nombre élevé d'individus originaires des régions de Gao, Tombouctou et dans une moindre mesure de Mopti parmi les populations déplacées enregistrées au sud est dû au fait que ces régions ont été directement affectées par le conflit. Dans le cas de Mopti, les cercles de Youwarou, Douentza et Tenekou ont été occupés durant les combats ce qui explique que la région soit à la fois une zone de départ et d'accueil des populations déplacées.

C. Profil des populations déplacées.

Profil démographique :

La population déplacée enregistrée dans les régions sud se compose à 51% de femmes et 49% d'hommes. Cette distribution est presque la même pour toutes les tranches d'âge. Par ailleurs, 53% des personnes enregistrées sont des enfants et 47% des adultes.

Age	Total	M	M%	F	F%
0_4	18 846	9 323	6%	9 523	6%
5_14	47 968	24 202	16%	23 766	15%
15_17	14 328	7 224	5%	7 104	5%
18_64	69 244	32 355	21%	36 889	24%
65+	3 384	1 650	1%	1 734	1%
N/A	512	263	0%	249	0%
TOTAL GÉNÉRAL	154 282	75 017	49%	79 265	51%

Tableau 5 : Répartition en pourcentage des populations déplacées enregistrées selon leur sexe et âge.

Vulnérabilité :

L'enregistrement des ménages déplacés dans les régions sud vise également à comprendre et mieux cerner les vulnérabilités existantes au sein des populations déplacées. Les critères établis afin d'enregistrer ces vulnérabilités ont été établis, comme l'ensemble du questionnaire utilisé lors des enregistrements, par la Commission Mouvement de Populations (CMP), sous-groupe du Cluster Protection.

Au total, et selon ces critères, 22 414 individus (14% des personnes enregistrées), ont été identifiés comme personnes vulnérables. D'après les données collectées, il y aurait au sein des personnes enregistrées, 41% d'enfants séparés, 20% de femmes allaitantes et 21% de malades chroniques. Les maladies chroniques comprennent des maladies de longue durée et/ou évolutives telles que l'asthme, le cancer ou le diabète.

Le contexte au Mali où la tradition de « confiage » qui consiste à placer un ou plusieurs enfants avec un membre de la famille est très répandue, appelle à considérer les estimations concernant les enfants non-accompagnés et séparés avec la plus grande prudence. L'OIM en collaboration avec ses partenaires continue ces opérations de vérification auprès de l'ensemble des enfants chefs de famille et enfants non accompagnés enregistrés dans la base de données de la DTM.

Type de vulnérabilité	Individus	%
Enfant non accompagné	519	2.3%
Ancien non accompagné	237	1.1%
Autre	1318	5.9%
Enfant séparé	9157	40.9%
Femme Allaitante	4472	20.0%
Femme Enceinte	894	4.0%
Maladie Chronique	4636	20.7%
Personne en Situation de Handicap Physique	1181	5.3%
Total	22414	100.0%

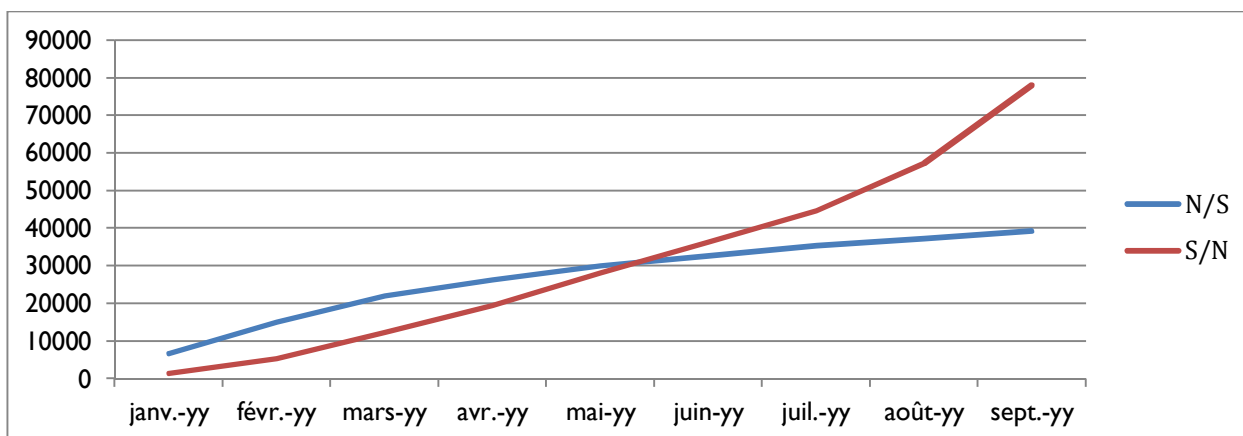
Tableau 6 : Nombre et pourcentage de personnes vulnérables identifiées parmi les personnes déplacées enregistrées

D. Mouvements de retour

La tendance au retour qui se dessine au travers de la baisse du nombre de déplacés est confirmé par les chiffres collectés aux points de suivi des mouvements de populations (flow monitoring points-FMP en anglais) mis en œuvre par l'OIM, la Direction Nationale du Développement Social et la Direction Générale de la Protection Civile dans les villes de Bamako, Mopti, Gao et Tombouctou.

En effet, depuis mai 2013, et d'après les données collectées aux points FMP, le nombre cumulé de déplacés se rendant vers le nord est supérieur à celui des personnes allant vers le sud. Entre janvier 2013 (date d'installation des points FMP) et septembre 2013, **39 309** personnes déplacées (14 617 ménages) allant du nord vers le sud ont été recensées aux points de suivi des mouvements de populations tandis que **78 012** personnes déplacées (23,968 ménages) se rendant du sud vers le nord ont été enregistrées.

L'augmentation importante constatée depuis juin 2013 du nombre cumulé de personnes déplacées se rendant du sud vers le nord (39 887 personnes déplacées en juin 2013) est due d'une part à la mise en place en août des points FMP à Gao et Tombouctou mais aussi aux mouvements croissants de retour observés durant ces derniers mois. Près de 78% des ménages interrogés ont établi l'amélioration des conditions de sécurité au nord comme la raison principale de leur retour. A ce motif, il convient d'ajouter, la rentrée scolaire, la tenue des élections présidentielles en juillet et l'organisation des élections législative à la fin du mois.



Graphique I : Nombre cumulé des mouvements nord/sud et sud/nord de janvier à septembre 2013

Les besoins exprimés par les individus qui rentrent au nord font écho aux besoins identifiés auprès des personnes déplacées. La majeure partie des ménages recensés aux points FMP déclarent avoir besoin d'une assistance financière (47%) ainsi que d'une aide alimentaire (33%).

Si le nombre de déplacés se rendant dans les régions sud est inférieur aux mouvements vers le nord, un certain nombre de PDI continue de se rendre au sud à cause des violences qui sévissent dans ces régions (25% des ménages interrogés) ou des difficultés économiques résultant du conflit (25% des ménages interrogés).

L'OIM travaille de concert avec les partenaires présents dans les régions nord afin d'évaluer la situation des personnes retournées à Gao et Tombouctou. Les résultats des évaluations des besoins en cours permettront de mettre à jour le chiffre des personnes retournées dans ces zones et de mieux évaluer les besoins des populations affectées (déplacés, retournés, communautés d'accueil) au nord.

F. Intentions de retour

Face aux mouvements croissants de retour et afin de mieux comprendre les intentions de retour des personnes déplacées, l'OIM a mené en septembre et octobre 2013 un enquête auprès de 1,486 ménages déplacés des régions de Ségou, Koulikoro et Bamako. Ces ménages ont été sélectionnés de manière aléatoire sur les 16,696 ménages déplacés vivant dans ces trois régions. L'échantillonnage d'environ 10% assure une représentativité des ménages déplacés.

Selon les résultats de cette enquête, la grande majorité des personnes déplacées interrogées (83,6%) souhaite retourner dans leurs régions d'origine. Parmi ces personnes, 63% désire retourner dans la maison qu'ils occupaient auparavant.

Intentions	Total	%
Inconnu	70	4.7%
Non, je veux rester sur place	154	10.4%
Oui, je veux aller dans un autre pays ou nouvelle région	4	0.3%
Oui, je veux déménager dans une autre zone de ma région actuelle	16	1.1%
Oui, je veux retourner dans mon lieu d'origine	1 242	83.6%
Total	1 486	100%

Tableau 7 : Réponses en nombre et en pourcentage à la question : « Comptez-vous quitter votre habitation actuelle ? »

En ce qui concerne, la période choisie pour le retour, 42% des ménages interrogés déclarent ne pas savoir quand ils voudraient rentrer. Cette indécision concernant la date de retour avait déjà été soulignée dans le précédent rapport d'intention de retour publié par l'OIM en février 2013. Selon ce rapport, 40% des individus interrogés ne savaient pas quand ils rentreraient chez eux. L'incertitude des ménages déplacés observée sur ce point depuis maintenant plusieurs mois est sans doute liée à la situation sécuritaire volatile au nord et au fait que les populations déplacées établissent l'amélioration des conditions de sécurité dans ces régions comme préalable indispensable à leur réinstallation. Le tableau ci-dessous démontre l'importance des questions de sécurité quant à la décision de rentrer au nord.

Calendrier scolaire	Total	%
NON	1197	80.6%
OUI	289	19.4%
Total général	1486	100%

Calendrier agricole	Total	%
NON	1428	96.1%
OUI	58	3.9%
Total général	1486	100%

Sécurité	Total	%
NON	927	62.4%
OUI	559	37.6%
Total général	1486	100%

Tableau 8 : Réponse en nombre et en pourcentage à la question : « Quelle raison principale motive votre retour ? »

En ce qui concerne les zones nord, 36% des ménages interrogés déclarent avoir besoin, dans leurs régions de retour, d'une assistance alimentaire. 18% des ménages disent avoir besoin d'une assistance en abri. Cette donnée est à croiser avec l'estimation d'après laquelle la majorité des ménages déplacés (33%) déclarent avoir une maison complètement détruite. Afin de pallier aux besoins exprimés, 57% des ménages interrogés souhaiteraient recevoir une aide financière tandis que 14% des ménages voudraient bénéficier d'une assistance alimentaire et 10% d'une assistance au logement.

Pour ce qui est du transport vers leurs régions d'origine, 77% des ménages interrogés déclarent ne pas avoir les moyens nécessaires pour entreprendre leurs voyages. Il semble que la majeure partie d'entre eux compte sur l'entraide et la solidarité des membres de leurs familles pour payer leurs frais de transport. Par ailleurs, 52% de ces ménages comptent voyager avec l'ensemble de leurs familles. Le bus est pour le plus grand nombre de ménages déplacés (65%) le moyen de transport privilégié, ce moyen de transport est supplanté ou complété par la pinasse pour 19% des ménages interrogés.

Par ailleurs, et comme noté dans le tableau 5, il est important de souligner que 10% des ménages interrogés ont déclaré vouloir rester sur place. Si la majeure partie de ces ménages n'évoque pas les raisons motivant leurs décisions, certains (6%) évoquent des opportunités économiques dans les zones de déplacement, d'autres (3%) évoquent la peur liée aux problèmes de sécurité au nord.

Conclusion et activités futures

L'OIM continue de travailler avec ses partenaires gouvernementaux et les acteurs humanitaires à la collecte et mise à jour des données concernant les personnes déplacées et retournées. Les évaluations des besoins en cour dans les régions de Gao et Tombouctou permettront de compléter les données existantes concernant les populations affectées au nord et de mieux cerner les besoin de ces dernières.



Humanitarian Aid
and Civil Protection



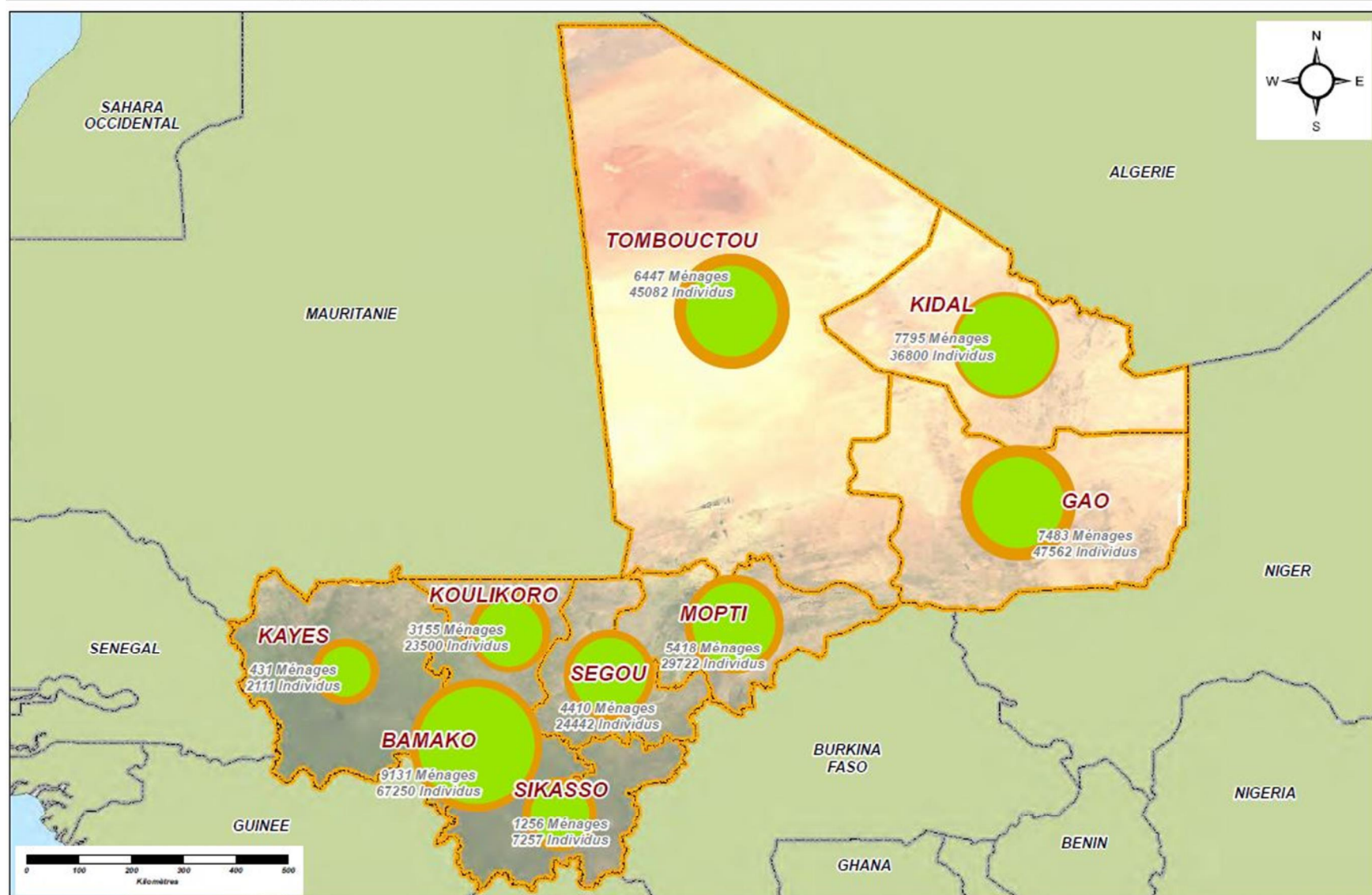
USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



From
the People of Japan



IOM • OIM



Mali Répartition des déplacés par région

Légende



Région



Hydrographie



Ménages

Individus

Nombre total de Déplacés :
45526 Ménages
283726 Individus

DTM Octobre 2013



Humanitarian Aid
and Civil Protection



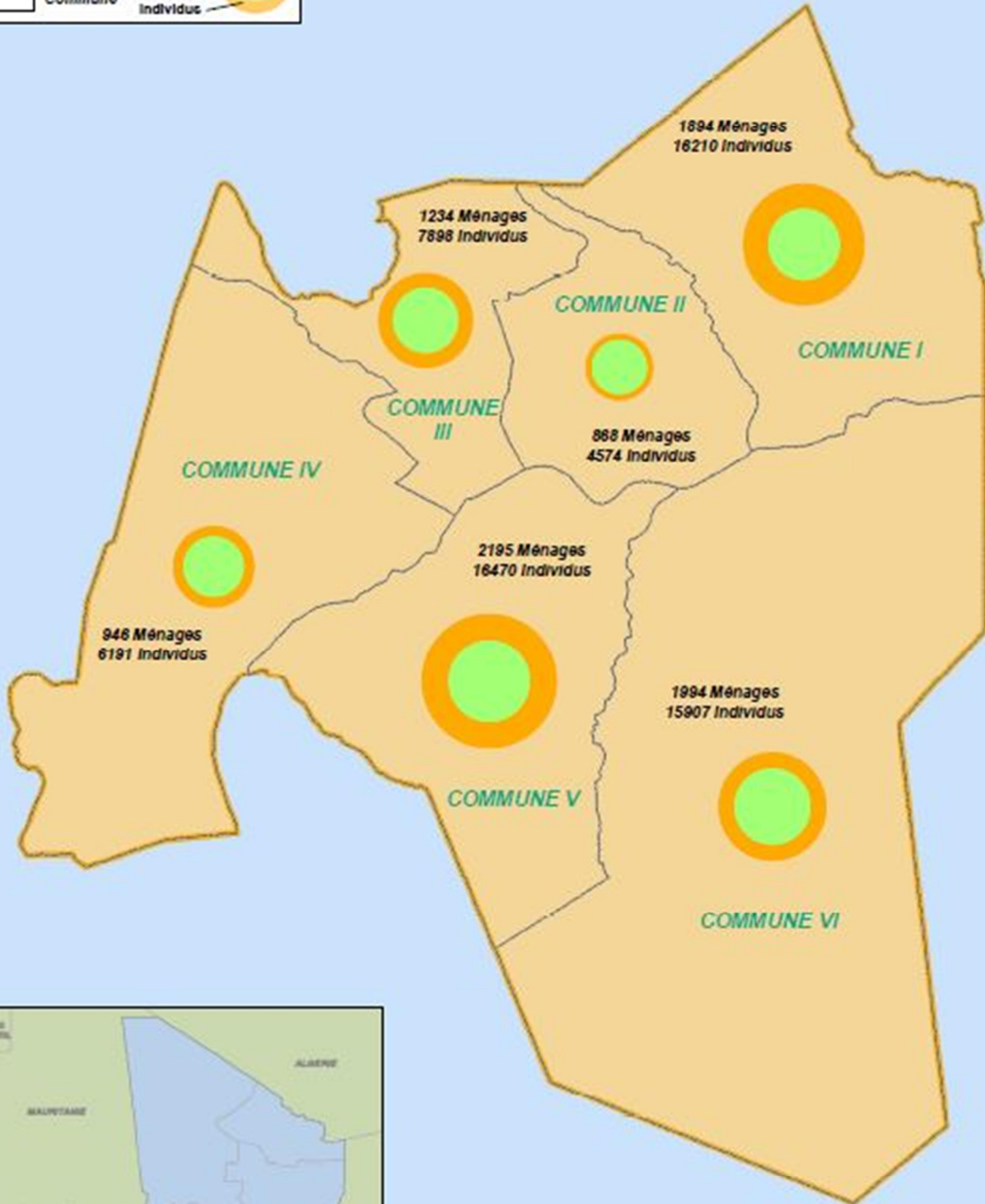
USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



From
the People of Japan



IOM • OIM



BAMAKO - MALI
Répartition des déplacés par commune

